



SERVICE PUBLIC DE SANTE
HOPITAL DE MANTES LA JOLIE

**Pour tout renseignement complémentaire
contactez vos représentants
du personnel !!!**

MANTES, AOUT 2016

EVALUATION ET NOTATION 2016

L'évaluation doit se dérouler entre **fin mai et fin août** avec le supérieur hiérarchique direct car cette évaluation a un caractère personnel.

ENVOI DES DEMANDES DE FORMATION SIGNEES PAR LES AGENTS
ET DES PROPOSITIONS DE NOTATION ET D'EVALUATION A LA DRH

Le 31 Août 2016

DATE LIMITE DE SIGNATURE
DES APPRECIATIONS ET NOTES APRES RETOUR DE LA DRH

Le 16 Septembre 2016

DATE LIMITE DE RECLAMATION AUPRES DE LA CAPL

Le 7 Octobre 2016

Une note d'information plus détaillée a été envoyée aux personnels d'encadrement sur ce sujet le 26 Mai dernier.

La note est très importante pour trois choses :

- 1) **LA PRIME** (le calcul de son montant est indexé sur la note)
- 2) **L'AVANCEMENT DES ECHELONS** (si votre note est supérieure à la moyenne du grade, vous pouvez espérer bénéficier d'un avancement plus rapide)
- 3) **L'AVANCEMENT DE GRADE** (pour la majorité des catégories, le premier critère retenu pour un avancement de grade est la note)

Votre courrier de réclamation est à adresser à la
Présidente de la Commission Administrative Paritaire
et à envoyer avant le **7 octobre 2016** au secrétariat de la DRH.

Bvd Sully 78200 MANTES LA JOLIE

Tél. : 01 34 97 43 61 Port : 06 95 82 28 21 - Fax : 01 34 97 43 63

E-Mail : syndicat.fo@ch-mantes-la-jolie.fr  Force Ouvrière Hôpital Mantes

Blog FORCE OUVRIERE hôpital de Mantes : <http://syndicatforceouvrierehopitaldemantes.hautetfort.com>